



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 septembre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 septembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 septembre 2006

**Aménagement de la Coulée Verte plan vélo - lot 3 - procédure
négociée - approbation du marché de travaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

Mme Jeanine BIMES

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2006

DELIBERATION D20060373

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Lors de sa séance du 23 juin 2006, le Conseil Municipal a approuvé les marchés de travaux pour l'aménagement de la Coulée Verte - Plan Vélo :

- Lot 1 « Terrassement » avec l'entreprise CTPA pour un montant de 959 517,31 € TTC
- § Lot 2 « Aménagement paysagers, mobilier, clôtures » avec l'entreprise VIVATYS pour un montant de 240 820,16 € TTC
- § Lot 4 « Passerelles métalliques » avec l'entreprise VERCHEENNE pour un montant de 275 102,48 € TTC

Après une nouvelle consultation par procédure négociée pour le lot 3 " Maçonnerie, génie civil », post-infructueux, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 1^{er} septembre, a attribué le marché à la SA VERCHEENNE pour un montant de 269 213 € HT, soit 321 978.75 € TTC, inscrit à l'acte d'engagement.

La dépense est inscrite au chapitre 82003013 - Fonction 8311 – Article 2315.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le marché attribué pour l'aménagement de la Coulée Verte Plan Vélo – lot 3 - à l'entreprise SA VERCHEENNE pour un montant de 321 978.75 € TTC.
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)